

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Session 2005

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

ENTRETIEN PROFESSIONNEL

SUJET N° 1

du LUNDI 13 JUIN 2005 (Matin)

Titre du document :

« lire en Français, lire en Histoire »

« horaires et programmes d'enseignement de l'école
primaire » Extrait du Bulletin Officiel Hors série n°1 du
14 février

Vous dégagerez les idées essentielles du document qui vous a été remis et vous les présenterez dans un exposé qui sera suivi d'un entretien avec le jury.

Ces deux phases permettront d'évaluer votre capacité à :

- comprendre, analyser et synthétiser un document
- mettre en relation vos connaissances et votre réflexion dans le domaine de l'éducation
- décrire et analyser des pratiques et des outils pédagogiques
- réfléchir sur les approches pédagogiques de l'enseignement
- communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée :
 - sur les responsabilités du professeur des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture,
 - sur le rôle de l'école dans la société,
- vous exprimer oralement et communiquer

Lire en Français, lire en Histoire

Il est courant d'entendre un peu partout que les élèves ne savent plus lire. Ce verbe, employé absolument, semble indiquer une compétence globale, acquise ou non, valable quels que soient le texte, le genre, la discipline. Cela doit être nuancé. Lire c'est toujours lire quelque chose et ce quelque chose n'est pas indifférent, que cela concerne le genre de texte, l'auteur, la discipline concernée... Ce que nous voudrions montrer ici, ce sont les différences qu'implique le fait de lire un texte dans telle ou telle discipline, en l'occurrence, l'histoire et le français. Il nous semble important au moment où se développent les travaux pluridisciplinaires, quel que soit le nom qu'on leur donne, d'être conscient de ce qui est réellement attendu des élèves afin de leur permettre de mieux se situer dans ces divers travaux. Loin de nous cependant l'idée de vouloir faire le tour d'une question qui implique une réflexion épistémologique sur les deux disciplines concernées. Elles se caractérisent comme toutes les disciplines par des objets spécifiques qui décrivent le monde et jettent sur lui un regard particulier, par des savoirs (concepts, notions, outils...), par des démarches, par une histoire, par des genres de discours qui créent une communauté discursive ayant ses façons de lire, de dire, d'écrire... Ici, il s'agit seulement de pointer certaines différences quant à la façon de lire dans ces disciplines afin d'éviter quelques confusions.

Rappelons que la compréhension des textes passe par des opérations mentales complexes. « Il s'agit, en effet, pour le lecteur de prélever des informations dans le texte et d'opérer des mises en relation pour en tirer du sens »¹. Ces opérations visent à actualiser ce que U. Eco appelle « les objets linguistiques », à remplir les interstices du texte car le « texte est un mécanisme paresseux qui a besoin du lecteur pour fonctionner [...] et il serait illusoire de croire qu'une première étape de l'apprentissage pourrait viser une compréhension littérale avant d'atteindre une compréhension inférentielle. »² En fait, c'est le lecteur qui construit le sens à partir des « inters texte-lecteur : le lecteur est actif et même créatif ; les mises en relation qu'il effectue mettent en jeu des compétences cognitives (avec en particulier les connaissances sur la langue, le monde etc...) mais aussi l'affectivité et l'imagination »³. C'est pourquoi on peut dire que « toute compréhension de texte est [...] interprétation de celui-ci. »⁴ et que la part du lecteur est considérable puisque ces opérations dépendent entre autre de la manière dont le lecteur conçoit la situation dans laquelle il se trouve : que lit-il ? Pourquoi ? Dans quel but ? Quel statut donne-t-il à ce qu'il lit ? La situation de lecture est primordiale, et il n'est donc pas indifférent de se trouver dans telle discipline et de comprendre ce qui expressément attendu par les enseignants de chacune d'elle en matière de lecture.

¹R. Lartigue Vers la lecture littéraire –cycle 3- CRDP de l'académie de Créteil, col. Argos, 2001, page 35.

² R. Goigou 2000 page 90

³ R. Lartigue : o. c

⁴ M. Dabène et F. Quiet, la compréhension des textes au collège, CRDP de Grenoble et Delagrave, col.36, 1999

article de Marie-France Faure sur le site de l'académie de Créteil

format PDF

année 2004

réf. http://www.ac-creteil.fr/langages/contenu/cont_reflexion/pdf/contrib13.pdf

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

OBJECTIFS

La maîtrise du langage et de la langue française, dans leurs usages scolaires, à l'oral comme à l'écrit, est l'objectif essentiel de l'école primaire. Elle est un droit pour chaque élève et doit rester un souci permanent de tous les enseignants du cycle 3. Elle est la base de l'accès à toutes les connaissances, permet d'ouvrir de multiples horizons et assure à l'enfant toute sa place de futur citoyen. La maîtrise du langage et de la langue française n'étant jamais définitivement atteinte, on entend par "maîtrise du langage et de la langue française dans leurs usages scolaires" l'ensemble des capacités qui permettent à un élève de bénéficier pleinement des échanges oraux qui ont lieu dans la classe à propos de tous les aspects du programme, de lire en les comprenant les textes supports de toutes les activités pédagogiques, de se servir de l'écriture pour organiser les connaissances requises à ce niveau, pour les mémoriser et pour manifester par écrit ce qui en a été compris et acquis. Ces capacités ne peuvent se construire à vide. Elles se mettent en place à l'occasion d'expériences intellectuelles et culturelles spécifiques dans l'école, mais aussi à l'extérieur de celle-ci.

Au cycle 3, aucun des différents aspects de la maîtrise du langage oral et écrit ne doit être négligé. En particulier, le fait qu'une grande majorité des élèves soient parvenus à une première autonomie en lecture ne doit en aucun cas conduire à omettre d'en poursuivre l'enseignement de manière spécifique. On doit veiller à obtenir une véritable articulation entre la compréhension de textes de plus en plus complexes et de plus en plus variés et la reconnaissance des mots qui, progressivement, s'automatise. Afin d'éviter toute dispersion, ce sont les textes d'une culture scolaire, entendue dans son véritable sens de "culture devant être obligatoirement partagée par tous les élèves avant la fin de la scolarité primaire", qui sont privilégiés. Elle est définie par les programmes et orientée par de larges listes d'œuvres proposées dans les documents d'application. L'un des dangers majeurs des pédagogies de la lecture et de l'écriture de l'école primaire est d'isoler les textes rencontrés (ou produits) du contexte qui est le leur et de conduire les élèves à croire que la lecture ou l'écriture ne sont que des exercices. Un autre danger est celui qui fait négliger les entraînements nécessaires en se satisfaisant des résultats obtenus par les meilleurs élèves. Afin d'éviter l'un et l'autre, l'enseignement de la lecture et celui de l'écriture sont d'abord, au cycle 3, rattachés aux grands domaines disciplinaires définis par le programme. On lit, on écrit de la littérature, de l'histoire, de la géographie, des sciences, etc.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES EN HISTOIRE

La mise en œuvre des champs disciplinaires de chaque domaine est l'occasion de développer de nombreuses compétences de maîtrise du langage. Elles doivent être programmées sur toute la durée du cycle, prévues dans chaque préparation d'activité et régulièrement évaluées.

PARLER	LIRE	ÉCRIRE
	Histoire	
<ul style="list-style-type: none">- Utiliser correctement le lexique spécifique de l'histoire dans les différentes situations didactiques mises en jeu,- participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue,- comprendre et analyser, avec l'aide du maître, un document oral,- avec l'aide du maître, raconter un événement ou l'histoire d'un personnage.	<ul style="list-style-type: none">- Lire et comprendre un ouvrage documentaire, de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes au programme,- trouver sur la toile des informations historiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre,- avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique) en relation au programme, en lui donnant son statut de document,- comprendre un récit historique en relation au programme, en lui donnant son statut de récit historique.	<ul style="list-style-type: none">- Noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document,- rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon,- rédiger la légende d'un document iconographique ou donner un titre à un récit historique

« horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire »
Extrait du Bulletin Officiel Hors série n°1 du 14 février